

Comité Syndical du 17 Décembre 2019

Délibération n°45/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le dix-sept décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 29 novembre 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, Didier Jobit, Xavier Bonnefont, François Elie et Guy Etienne.

Mesdames Stéphanie Garcia, Marie-Henriette Beaugendre, Christine Labrousse, Florence Pechevis, Elisabeth Lasbugues et Fabienne Godichaud.

Membres absents ou excusés : Messieurs William Jacquillard, Mathieu Hazouard, Daniel Sauvatre Didier Villat, Samuel Cazenave et Jean-Hubert Lelièvre,.

Mesdames Martine Pinville et Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Monsieur Daniel Braud et Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Andreas Koch et Madame Cécile François.

Objet : Orientations Budgétaires 2020

1 – Contexte légal du Débat d'Orientation Budgétaire

Chaque année, dans les deux mois précédant le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires du Syndicat Mixte est inscrit à l'ordre du jour du comité syndical.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe » a souhaité améliorer l'information des élus et a modifié l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions de la loi NOTRe imposent au président de l'exécutif de présenter à son organe délibérant, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, et prévoient l'obligation d'intégrer au rapport une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses des effectifs. Ces informations doivent faire l'objet d'une publication.

Enfin, la présentation de ce rapport par l'exécutif doit donner lieu à débat, dont il sera pris acte par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote.

2 – Engagements pluriannuels envisagés

Les dépenses d'investissement 2020 correspondent aux projets structurants qui s'inscrivent pleinement dans les politiques menées sur le territoire que ce soit au niveau régional (schémas portés par la Région Nouvelle Aquitaine, SRESRI ET SRDEII) ou au niveau local (projets urbains portés par la ville d'Angoulême ainsi que par GrandAngoulême.

Ces opérations dont la programmation est pluriannuelle sont arrêtées dans le cadre des Autorisations de Programmes / Crédits de Paiement, dont le bilan annuel d'exécution sera dressé lors du premier comité syndical de l'exercice 2020.

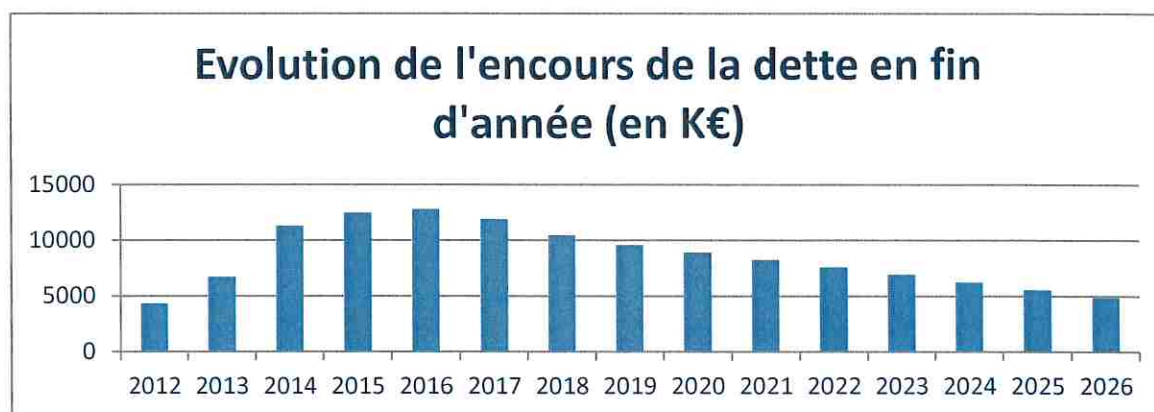
Les engagements pluriannuels envisagés sont les suivants :

	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	Total AP
Ilôt 111/117 rue de Bordeaux		400 000	1 400 000	1 700 000	1 500 000	5 000 000
Centre de doc.		100 000	100 000	500 000	100 000	800 000
49 bd Besson Bey	40 800	1 000 000	1 400 000	592 200		3 033 000
Studios Paradis		500 000	1 500 000			2 000 000
Bâtiment Eesi		300 000	300 000	1 200 000	1 200 000	3 000 000
Total CP	40 800	2 300 000	4 700 000	3 992 200	2 800 000	13 833 000

3 – Structure et gestion de la dette

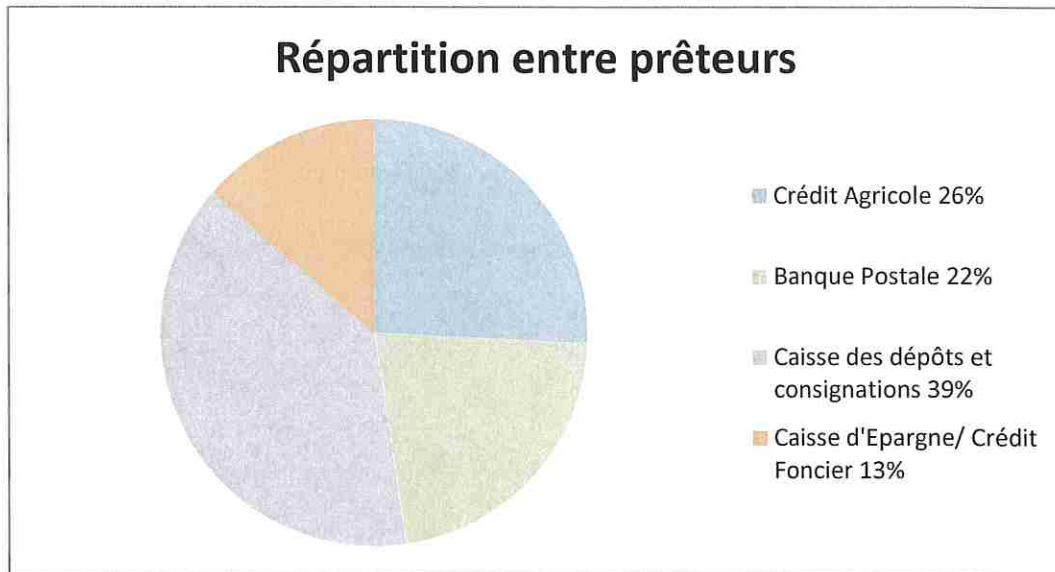
L'encours de la dette avait augmenté à compter de 2013 avec la décision de recourir à l'emprunt pour financer les investissements. De 4,3 millions d'euros en fin d'année 2012, il avait dépassé 12 millions d'euros en 2016.

Avec la reprise du financement des investissements par des participations statutaires à compter de 2017, l'encours de la dette est en diminution constante. Il s'élève à 9.6 millions d'euros à fin 2019. Il sera ramené à 4.9 millions à fin 2026.



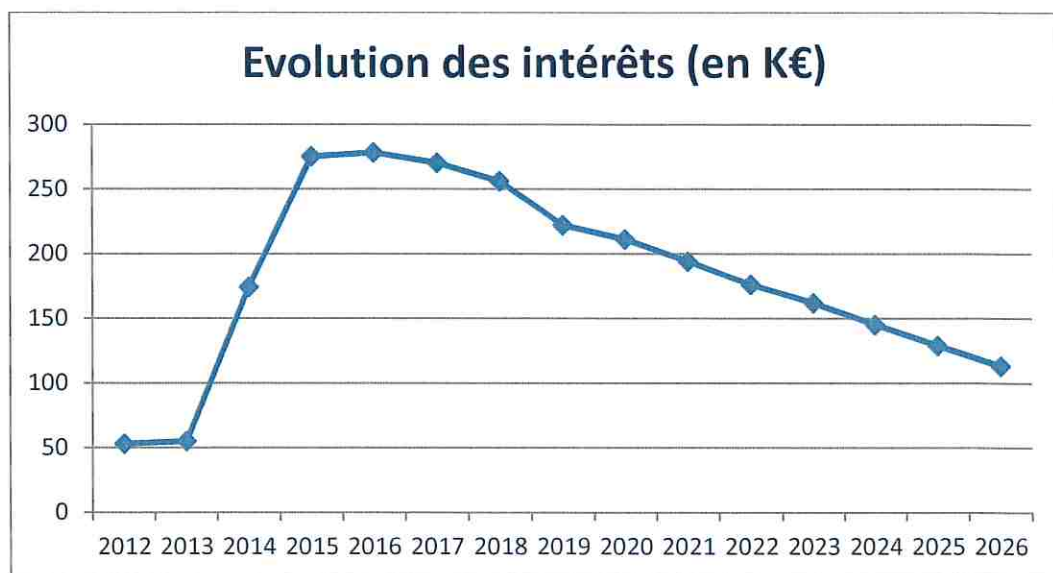
L'encours de la dette fin 2019 est constitué à 57 % d'emprunts à taux fixe et à 43 % d'emprunts à taux variable (indexés sur le Livret A).

Par ailleurs selon la classification Gissler, 100% de l'encours correspond à la typologie 1A.



Les charges financières, essentiellement composées des intérêts de la dette, ont connu une forte évolution entre 2012 et 2016 en raison de la hausse du recours à l'emprunt. Sur 2019 les charges financières s'élèvent à 222 K€.

La diminution du capital restant dû combiné à un recours à l'emprunt sur avec des taux très faibles permet une poursuite de cette baisse des charges financières. Elles sont estimées à 113 K€ à fin 2026.



4 – Présentation de la structure et évolution des dépenses et des effectifs

Au 31 décembre 2019, le personnel du Syndicat Mixte se compose de 14 agents, soit 13.6 équivalents temps plein.

Les effectifs comprennent 10 agents rattachés à la filière administrative, 3 agents rattachés à la filière technique et 1 agent sur un emploi fonctionnel.

Trois postes avaient été créés par délibération du 6 décembre 2018 afin d'intégrer dans les effectifs de Magelis les trois agents affectés au fonctionnement de Creadoc. Seuls deux de ces postes sont pourvus au 31 décembre 2019 et sont maintenus sur 2020. Le troisième poste ne sera pas pourvu.

Par ailleurs, le poste de technicien du service Projets est vacant depuis la mise en disponibilité de l'agent titulaire en février 2019. Ce poste sera de nouveau pourvu à compter du 6 janvier 2020.

Ainsi le personnel du Syndicat devrait se composer de 15 agents (14.6 ETP) à fin 2020.

Evolution des effectifs par catégorie [au 31/12 de chaque année]

<i>Année 2017</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	4	2	1
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	3		
13	9	2	2

<i>Année 2018</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	4	1	2
<i>B</i>	2		1
<i>C</i>	3		
13	9	1	3

<i>Année 2019</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	4	1	2
<i>B</i>	2,2	0,4	1
<i>C</i>	3		
13,6	9,2	1,4	3

<i>Année 2020</i>	<i>Titulaires</i>	<i>Non Titulaires</i>	<i>CDI</i>
<i>A</i>	4	1	2
<i>B</i>	2,2	0,4	1
<i>C</i>	3		
13,6	9,2	1,4	3

Sur 2019, le nombre de jours d'absence est en très forte diminution : 33 jours dont

- 20 jours au titre des arrêts maladie,
- 8 jours au titre des autorisations d'absence pour enfant malade,
- et 5 jours au titre des autres autorisations d'absence.

soit en moyenne 2.4 jours par agent sur l'année.

Pour le Syndicat Mixte, en 2019 les dépenses de personnel vont représenter 17% des dépenses de fonctionnement.

	Nombre en ETP (au 31/12)	Compte 012 (en K€)
2017	15,00	870
2018	13,00	796
2019	13,60	825
2020	13,60	865

L'augmentation entre 2019 et 2020 s'explique par la présence du technicien du service projets sur l'année entière en 2020 alors que ce poste n'a été pourvu que deux mois en 2019.

La gestion des ressources humaines continue de s'exercer dans un cadre budgétaire strict. Pour les années à venir, après prise en compte de la mise en œuvre du Rifseep et du PPCR, l'objectif est de faire tendre l'évolution des dépenses de personnel vers le seul GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

INTRODUCTION

L'année 2019 est l'année des projets de développement de nos entreprises et de nos écoles :

- Déménagement dans des locaux plus vastes pour Objectif 3D, annonce de l'ouverture de l'Ecole 42, de Médiaschool et de l'Ecole Multimédia
- Agrandissement aussi pour Studio Hari, Xilam, Blue Spirit.

2019 a aussi permis l'installation de la 1^{ère} société spécialisée dans les effets spéciaux (CGEV), domaine dans lequel Magelis démarrera un nouvel évènement dédié en 2020.

2020 doit poursuivre sur ce développement par un renforcement de la prospection permettant l'installation de nouvelles entreprises et de nouvelles écoles. Par ailleurs, suite à l'annonce de la validation du dernier plan d'investissement, tous les projets ont démarré et en sont à des stades différents.

- 49/51 bd Besson Bey : en cours de travaux,
- Eperon : travaux prévus durant le 1^{er} semestre,
- Centre de Doc : programme en cours,
- Extension de l'Eesi : programme en cours,
- Renouvellement des Studios Paradis : choix du concessionnaire,
- Nouveau bâtiment au 111/117 rue de Bordeaux : programme en cours.

Installation d'écoles, d'entreprises, plan d'investissement intégralement en cours, budget resserré, Magelis poursuit sa progression en restant leader national (hors Paris) de l'image.

2008				2013				2018			
Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre d'établissements	Effectifs	Masse salariale
Paris	66	3 358	57,0	Paris	74	3 438	72,9	Paris	80	4 598	107,6
Hauts-de-Seine	11	903	14,7	Hauts-de-Seine	14	706	12,8	Charente	25	966	16,4
Seine-Saint-Denis	4	461	7,4	Charente	19	541	6,9	Hauts-de-Seine	12	747	14,3
Charente	10	421	5,4	Nord	6	321	4,5	Drôme	8	492	6,6
Drôme	2	142	s	Drôme	4	315	3,6	Hérault	3	186	s
Nord	5	137	1,3	Haute-Garonne	3	138	s	Nord	6	288	3,1

Source Audiens

I - LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le développement économique doit rester l'activité principale de Magelis. Les différents projets de développement de nombreux studios indiquent la bonne santé de notre secteur, mais il est important que notre progression vienne aussi de l'extérieur par l'arrivée de nouvelles entreprises porteuses de savoir-faire différents et complémentaires.

Comme depuis plus de 20 ans, nous aurons à cœur d'accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire.

Au-delà de la prospection, nous poursuivons notre engagement, avec le Conseil Régional et Eurêkatech pour apporter un soutien aux entreprises locales au travers de la formation (marchés publics), de la présence sur les salons, ou toute autre activité participant au développement de leur chiffre d'affaires. Un effort commun sera aussi réalisé pour la création d'entreprises grâce à l'incubateur qui sera mis en place. Nous finaliserons l'ouverture du nouveau projet pour les Studios Paradis ainsi que la salle de cinéma de l'Eperon.

Par ailleurs, nous tisserons des liens avec un nouveau pays et nous poursuivons nos rapports étroits avec l'Italie.

Enfin, concernant les aides à la production, le travail portera sur l'écriture de la nouvelle convention triennale 2020/2022, qui lie le CNC, la Région et les Départements.

A. La prospection

L'implantation d'entreprises s'est poursuivie en 2019 et se poursuivra en 2020. Nous resterons sur le même objectif de trois entreprises nouvelles qui permet notre croissance sans perturber fortement le tissu local. Nous continuerons notre prospection dans le milieu des effets spéciaux et de la réalité virtuelle, même si des contacts sont toujours en cours dans l'animation. Le jeu vidéo reste une vraie difficulté car la mortalité des entreprises est élevée et l'activité assez parisienne.

Concernant les tournages, nous devons nous poser la question de la création d'un bureau des tournages comme il en existe un dans les départements signataires de la convention CNC. Un des rôles de la personne recrutée serait alors aussi de prospecter les producteurs parisiens pour les convaincre de tourner sur notre territoire.

La mise en place du crédit d'impôt international doit aussi nous inciter à convaincre des producteurs internationaux de confier à nos studios prestataires la fabrication de leurs œuvres.

Enfin, la question du recrutement d'un prospecteur se pose toujours. Beaucoup d'activités sont à entreprendre et notre présence physique sur plus de salons serait intéressante. Cela a déjà été dit : plus on prospecte, plus la probabilité d'installer une entreprise augmente. C'est un coût nouveau, mais il sera facile d'en mesurer les résultats.

B. Développement local et animation économique

Magelis est depuis un an membre de la technopole Eurêkatech. Un travail, dédié à l'image, a été initié en partenariat avec le SPN. L'objectif est de pouvoir apporter un service complémentaire à nos entreprises en les ouvrant vers d'autres secteurs d'activité.

Les ambitions sont importantes puisqu'il s'agit de renforcer les actions entre nos entreprises et les acteurs de la recherche et du transfert de technologie. Angoulême est au centre d'un réseau d'universités (Poitiers, La Rochelle, Limoges et Bordeaux) qui peuvent à travers leurs laboratoires, travailler en collaboration avec notre tissu entrepreneurial sur des projets de recherche, ou en signant des thèses CIFRE.

Ces actions se poursuivront aussi vers les écoles en renforçant la communication sur l'innovation et l'entrepreneuriat auprès des étudiants.

Cette action débouchera sur la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement dédié plutôt au jeu vidéo au sein d'un incubateur.

Enfin, notre action commune Région/ Eurêkatech /Magelis, portera sur l'accompagnement des entreprises sur des événements de diversification comme cela a déjà été fait l'an dernier.

L'ensemble de ce travail permettra d'améliorer le travail (et les résultats) de Magelis en terme de création d'entreprises. Nous disposons de quelques outils mais le nombre de projets (liés à l'image) est trop faible. Magelis doit être aussi reconnu comme un lieu facilitant la création d'entreprises. C'est aussi par cet axe que le développement de Magelis se fera.

La création d'œuvre doit aussi être renforcée. Trop peu de projets sont conçus, écrits ou réalisés par une personne issue de notre territoire. Pourtant, la création est au cœur des besoins de nos entreprises.

En partenariat avec les studios d'animation, nous devons absolument avoir notre lieu créatif, dans un environnement financier original (Région, Magelis, entreprise) qui nous positionne aussi comme un territoire créatif.

Depuis plusieurs années, Magelis organise des afterworks dont l'objet est de permettre aux entreprises, écoles et associations de tous nos secteurs, de se rencontrer pour échanger et créer des projets communs. La participation (entre 30 et 40 personnes), trop faible à notre goût, nous pousse à changer notre formule en ouvrant aussi aux salariés afin de multiplier les échanges.

Enfin sur le plan international, Magelis poursuivra le travail réalisé avec l'Italie (accord SPFA/Cartoon Italia/accord avec la région Lazio, accord avec les instituts culturels français). Mais l'objet, cette année, sera d'essayer de construire des passerelles avec les États-Unis en profitant de la French Cinema Week à New York et d'Animation First à New York également. L'intérêt des États-Unis pourrait être de faire connaître les savoir-faire de nos entreprises aux producteurs américains et trouver un lien avec une université américaine.

Nous suivrons aussi avec Horizons International le partenariat avec la province du Jiling et l'institut d'animation

C. les aides à la production

Magelis reste l'animateur du fonds de soutien à la production du Département. Doté d'une enveloppe budgétaire de 2 millions d'euros, ce fonds départemental est considéré comme le plus important de France il s'inscrit dans une convention signée entre le Centre National de la Cinématographie et la Région Nouvelle Aquitaine.

En 2020, il conviendra de réécrire la convention triennale 2020/2022, précisant les cadres d'intervention du département, en intégrant notamment les effets spéciaux et la réalité virtuelle de manière plus prononcée.

Enfin, il faudra réfléchir à la création éventuelle d'un bureau d'accueil des tournages. À l'exception de la Charente, l'intégralité des départements signataires de la convention dispose d'un bureau d'accueil des tournages.

Le rôle que pourrait jouer ce bureau serait :

- accueillir les productions,
- prospecter pour faire venir plus de tournages,
- créer des fichiers de techniciens, de décors construits ou naturels,
- faire le lien avec la région.

Il pourrait être positionné au sein de Magelis.

II - FORMATION-RECHERCHE

Depuis plus de 20 ans, l'écosystème image d'Angoulême est adossé à un appareil de formation supérieure très performant qui contribue au rayonnement du territoire en France et à l'étranger.

Aujourd'hui 12 écoles d'enseignement supérieur constituent le Campus de l'image. Ces écoles offrent une trentaine de formations dans le domaine du cinéma d'animation, des jeux vidéos, de la bande dessinée, du documentaire ou encore des médias interactifs.

Le nombre d'étudiants est en croissance constante : environ 9% chaque année, pour atteindre actuellement un peu plus de 1350 étudiants.

L'objectif du Pôle Image pour l'année 2020 est de poursuivre la stratégie mise en place depuis de nombreuses années et continuer à favoriser le dynamisme du secteur car la présence de professionnels qualifiés sur le territoire constitue un atout fondamental pour le développement et l'implantation d'entreprises.

A. Organisation de la concertation entre les écoles, mise en réseau des acteurs, mutualisation et développement des partenariats

La mise en réseau des différents acteurs est l'une des spécificités et des grandes réussites du Pôle Image. Ces liens nombreux et pluriels, malgré des établissements et des tutelles très divers, représentent un avantage concurrentiel très fort par rapport aux autres territoires. Ils constituent en effet la richesse et la singularité du Campus et représentent un facteur d'attractivité important, aussi bien pour attirer de nouveaux étudiants que pour l'installation de nouvelles structures de formation. L'objectif du Pôle Image pour l'année 2020 est de poursuivre l'animation du réseau et favoriser les rencontres qui débouchent sur des partenariats de plus en plus nombreux entre l'ensemble des acteurs. Le Pôle Image jouera donc le rôle de facilitateur entre les écoles elles-mêmes, les écoles et les universités, les écoles et les entreprises, les universités et les entreprises, les écoles et les acteurs culturels.

A ce titre, plusieurs actions seront menées en 2020 :

- Animation de la Conférence des Directeurs, réunion des directeurs et directeurs pédagogiques de l'ensemble des écoles de l'image
- Collaborations entre les écoles :
 - Atelier commun « Jeu et Jouabilité – objets connectés » ENJMIN – EESI qui a pour objectif de concevoir et expérimenter un parcours dans l'espace de la ville sous une forme narrative et ludique ;
 - Atelier commun EESI – EMCA qui a pour objectif de faire se rencontrer le cinéma d'animation et l'art contemporain
 - D'autres ateliers communs seront envisagés notamment entre L'Atelier et Objectif 3D, l'EESI et l'école d'art du GrandAngoulême,...
- Organisation de conférences en partenariat avec différents acteurs : Cité internationale de la bande dessinée et de l'Image, Festival du Film Court, Musée du Papier, ENJMIN, EESI, ...
- Partenariats avec le Musée de la BD dans le cadre de la prochaine exposition, avec le FIBD pour le Pavillon jeunes talents, avec le SAXV pour la réalisation d'une fresque, finalisation des films courts à l'Atelier dans le cadre du partenariat avec la maternité d'Angoulême sur la sensibilisation des femmes enceintes à leur environnement,...

A travers l'ensemble de ces actions, l'objectif est de faire connaître les ressources locales en matière d'image, l'immense variété des compétences et des talents et favoriser l'échange de savoirs pour l'innovation et le développement de projets communs.

B. Développement des projets de recherche et partenariats avec les Universités régionales

En 2020, le Pôle Image s'attachera à poursuivre et développer les partenariats et collaborations avec les Universités régionales :

- Mise en œuvre du partenariat de recherche sur la thématique « Création, images, interactivités numériques » regroupant l'Université de Poitiers, le Cnam Enjmin, le CNRS et l'EESI. L'objectif de cette fédération est de :
 - Promouvoir la recherche dans le domaine de l'image

- Rassembler chercheurs, enseignants, étudiants, ingénieurs, techniciens et praticiens intéressés œuvrant dans le secteur
- Favoriser les échanges scientifiques tout en développant les liens avec les acteurs du monde socio-économique
- Participation à l'étude sur les conditions de vie des auteurs de bande dessinée en Charente menée par l'Université de Limoges [Laboratoire de recherche en sciences humaines]
- Participation à une thèse CIFRE du laboratoire XLIM de l'Université de Poitiers sur le thème de la simulation des fluides qui sera menée au sein de la société angoumoisine Studio Nyx
- Signature d'une convention cadre de partenariat avec l'Université de Limoges
- Participation à l'organisation de diverses manifestations scientifiques à l'instar des Rencontres de la Bande Dessinée : Penser et comprendre la bande dessinée en partenariat avec l'Université de Poitiers
- Mises en relation entre chercheurs et entreprises

C. Centre de documentation commun

Le projet de centre de documentation commun est partie intégrante du projet de Campus de l'Image développé depuis plus de 20 ans par le Pôle Magelis. En effet, attentif à l'enrichissement de son offre de formation, le Pôle Image souhaite également accroître l'attractivité de son territoire et offrir aux étudiants des conditions de vie et de travail privilégiées, où les échanges et l'animation de la vie étudiante sont favorisés.

Aujourd'hui très peu d'écoles disposent d'un centre de ressources. Les niveaux de services sont très disparates de l'une à l'autre et les étudiants n'ont pas un accès égal à l'information. Une mise en commun et en réseau permettrait ainsi d'accéder à de la documentation à laquelle seule une partie des écoles a accès ou à laquelle les écoles n'ont aucun accès car trop coûteuse ou trop spécifique.

La vocation du centre de documentation serait ainsi de capitaliser les connaissances, mutualiser et rationaliser les moyens humains, techniques et financiers et mettre à la disposition des étudiants, des chercheurs et enseignants-chercheurs un outil documentaire commun. Il jouera aussi le rôle de lieu d'accueil du Campus et de travail commun des étudiants des différentes écoles.

Ce centre de documentation commun est envisagé sur le site de l'EESI sur une surface d'environ 300 m². Une étude de programmation a été confiée au cabinet Hémis. Le rendu final est attendu pour avril 2020. Sur cette même année pourra être lancée la consultation en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre (voir chapitre Bâtiments)

D. Soutien aux écoles et au développement de l'offre de formation

Le Pôle Image travaille continuellement à l'enrichissement de son offre de formation afin de répondre aux besoins d'une économie en constante évolution et mutation. Le rôle du Pôle Image dans ce contexte est d'accompagner les différents acteurs de la formation dans la définition des objectifs des cursus à mettre en place. Son rôle est également de veiller à la complémentarité des formations proposées et à la recherche de synergies.

Les actions du Pôle Image en 2020 :

- Aide au fonctionnement : le Pôle Image accompagnera l'ENJMIN, l'EMCA, et CREADOC par l'attribution d'une subvention de fonctionnement et/ou d'investissement

Faciliter l'installation par le conseil départemental de Médiaschool et par ailleurs, le Pôle Image poursuivra son travail de prospection, en lien avec les équipes du Conseil départemental, en vue de la création ou de l'installation de nouvelles formations complémentaires aux formations existantes.

- Suivi et renégociation des conventions de partenariats pédagogique et financier
- Soutien au développement individuel des écoles : nouveaux besoins, nouveaux cursus, nouveaux partenariats, nouveaux locaux, liens avec les institutions...
- Lancer la construction de l'extension de l'Eesi
- Lancer la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil des écoles à côté de l'Eesi [étude Hemis en cours]
- Mises en relation avec les entreprises et autres structures culturelles
- Promotion et valorisation des travaux des étudiants

E. Organisation d'une nouvelle édition des Rencontres Animation Développement Innovation et Rencontres Animation Formation

Depuis 2015, au travers de tables rondes, études de cas et présentations techniques, les Rencontres Animation Développement Innovation proposent d'apporter un éclairage sur les dernières innovations et les moyens mis en œuvre par les studios pour accroître l'efficacité de leurs outils de fabrication et leur compétitivité.

La fréquentation importante de cette journée dédiée à la R&D a illustré le besoin majeur des studios de réfléchir à la mise en place de méthodologies et d'outils permettant des gains de productivité dans un contexte de concurrence internationale.

La pertinence d'un événement spécifiquement dédié à la recherche et à l'innovation n'est plus à démontrer. Elle s'inscrit aussi sur la volonté de donner une connotation plus technologique à Magelis.

Depuis 2009, les Rencontres Animation Formation ont quant à elles pour objectif de mettre en lumière les enjeux du secteur autour des problématiques de formation mais également sociales et techniques. Elles permettent d'apporter des éclairages sur des sujets de préoccupation de la filière comme l'évolution de l'emploi, ou de l'actualité politique et réglementaire. Les deux journées de conférences s'articulent autour de communications avec une forte dimension interactive, permettant au public, exclusivement professionnel, de partager points de vue et expériences.

Face au succès de ces deux manifestations complémentaires, le Pôle Image Magelis, en collaboration avec ses partenaires : CNC, SPFA, CPNEF Audiovisuel, AFDAS, AUDIENS et FICAM, a donc la volonté d'organiser une nouvelle édition de ces Rencontres en 2020.

F. Soutien à la jeune création

Afin de renforcer le positionnement d'Angoulême et de la Charente comme territoire de création au niveau national et international, le Pôle Image Magelis souhaite proposer sur son territoire diverses offres de soutien aux étudiants ou jeunes diplômés. En effet, l'entrée dans la vie professionnelle – et, dans le cas des diplômés de l'enseignement supérieur en art, le moment de la « sortie d'école » – représente un cap aussi déterminant que délicat pour tout créateur désireux de vivre de son travail.

Les actions mises en place :

- Bourses de résidence : Le Pôle Image, en partenariat avec la Maison des Auteurs, souhaite s'associer aux écoles désireuses de s'investir dans l'accompagnement de leurs jeunes diplômés. L'objectif est d'offrir un soutien spécifique à un jeune diplômé talentueux et prometteur, afin d'accompagner ses débuts d'activité et de professionnalisation.

A cette fin, les partenaires proposeront la mise en place d'une résidence de narration graphique d'une durée d'un an chacune, à la Maison des auteurs. Ce dispositif a déjà été mis en place en début d'année 2019 entre la Cité, l'EESI et le Pôle Image. Le Pôle Image souhaite aujourd'hui étendre ce dispositif à l'ensemble des écoles du Campus de l'Image.

- Soutien aux associations d'étudiants ou jeunes diplômés : destinées aux collectifs d'auteurs et illustrateurs de bande dessinée, réalisateurs d'animation, documentaristes, ces aides permettent aux jeunes auteurs de s'installer dans un atelier, d'organiser une exposition ou d'éditer des ouvrages.
- Edition, en partenariat avec l'association des étudiants de l'image, du Tome 5 du Fatoufanzine sur le thème « La plongée ». Il s'agit d'un recueil d'illustrations des étudiants des différentes écoles de l'image. Cet ouvrage est largement diffusé par le Pôle Image auprès des professionnels (studios d'animation et de jeu vidéo locaux et nationaux, revues professionnelles spécialisées) et des institutions culturelles.
- Partenariat avec le collectif des Hiboux (jeunes diplômés de l'EESI et de l'EMCA) pour l'organisation du Spin off – festival off organisé à l'occasion du FIBD – qui présente la jeune création.
- Partenariat avec les étudiants de CREADOC pour la mise en place d'une radio éphémère à l'occasion du FIBD sur la création radiophonique.
- Soirée de projection de courts-métrages réalisés par de jeunes réalisateurs issus des écoles de l'image.

G. Promotion et valorisation des écoles de l'image

Afin de mieux faire connaître les écoles aux niveaux local, national et international, le Pôle Image Magelis poursuivra ses actions de promotion du campus de l'image en collaboration avec les écoles et les étudiants.

Les actions envisagées :

- Organisation de Portes Ouvertes communes aux écoles de l'image le samedi 15 février 2020 et réalisation d'une affiche et d'un programme communs
- Participation au Pavillon Jeunes Talents lors du FIBD 2020 : organisation d'un stand des écoles et d'ateliers
- Participation à différents salons de la formation : Salon des formations artistiques START Télérama le Monde à Paris et FOFE à Angoulême
- Information auprès de la presse locale des prix et sélections dans les festivals et les concours
- ...

H. Animation de la vie étudiante

Le Pôle Image travaille depuis plusieurs années à la mise en place d'une politique d'animation du Campus ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'études. L'objectif est de promouvoir un « campus à vivre » et développer le sentiment d'appartenance au Campus de l'Image.

Ainsi en 2020, le Pôle Image souhaite lancer ou poursuivre plusieurs actions :

- Dans le cadre de son adhésion au SCCUC (association sport et culture des campus universitaires de la Charente), le Pôle Image souhaite mettre en place une épicerie sociale dans le quartier de l'image, antenne de celle de La Couronne. Par ailleurs, nous investirons dans les différents groupes de travail.

- Le Pôle Image souhaite d'autre part, valider la mise en place d'une permanence de l'assistante sociale dans ses locaux, testée à l'automne 2019.
- Le Pôle Image poursuivra ses actions et son soutien actif à l'association des étudiants de l'image. Il sera l'interlocuteur privilégié de l'association des étudiants de l'image. Il les aidera dans l'ensemble des démarches administratives et organisationnelles. Il viendra également en soutien à l'association pour l'organisation de conférences, expositions, ateliers ou soirées étudiantes. Il mettra à disposition de l'association le foyer étudiant situé dans le bâtiment du Nil ainsi que deux bureaux.
- Enfin, le Pôle Image s'associera à des acteurs culturels locaux pour l'organisation d'évènements attirant tout particulièrement le public étudiant :
 - o Festival du Film Court : partenariat avec l'association du Film Court et organisation d'une conférence-projection à destination spécifique des étudiants de l'image
 - o 24 heures de la réalisation : partenariat avec la MJC Louis Aragon organisatrice de l'évènement
 - o Conférences diverses
 - o ...

III - STRATEGIE MARKETING & COMMUNICATION

A. AXES DE COMMUNICATION

Dans le cadre du plan stratégique 2017-2020 et compte-tenu de l'évolution de la filière audiovisuelle ainsi que de la compétition que se mènent les régions françaises pour attirer talents, projets et entreprises, nous avons concentré nos efforts ces dernières années sur le renforcement de la marque Magelis par un travail plus élaboré sur l'attractivité du « territoire Magelis, là où se dessine le futur ».

Nous déclinons cet axe autour de 3 thèmes principaux :

- > Un territoire où les talents s'épanouissent
- > Un territoire où les projets se réalisent
- > Un territoire où les entreprises s'accomplissent

Notre cible est constituée des professionnels de l'image pris dans leur ensemble, mais néanmoins segmentés pour mieux répondre aux problématiques des différentes filières que Magelis cherche à développer, selon son plan stratégique :

- Auteurs et éditeurs de bande dessinée
- Réalisateurs, techniciens et producteurs d'animation
- Producteurs de films et de fictions
- Réalisateurs et producteurs de formats innovants et immersifs (VR – Vfx...)
- Créateurs de jeux vidéo

Le renforcement des liens avec les autres institutions locales et régionales, également impliquées dans la promotion du territoire, sera poursuivi. Nous nous appuierons en particulier sur la toute récente labellisation par l'Unesco d'Angoulême comme ville créative, ce qui ouvre aussi des perspectives à l'international au sein du réseau, ainsi que sur la technopole Eurekatech avec laquelle nous avons déjà commencé à mener des opérations de promotion communes.

B. L'ÉVÈNEMENTIEL

L'évènementiel est générateur de couverture médiatique, de viralité grâce à l'implication des participants et de contacts, tant pour les équipes de Magelis que pour les acteurs de l'écosystème local. En faisant venir des professionnels extérieurs à Angoulême, il permet à la fois de faire partager les bonnes pratiques avec les entrepreneurs de l'image Charentais et de montrer Angoulême sous ses plus beaux atours à des dirigeants d'entreprises susceptibles d'y implanter leurs activités ou d'y développer leurs projets.

- Les RAF et RADI sont appréciées des professionnels de la filière de l'animation française et de la formation. Le changement de programmeurs pour leur organisation a consolidé le rôle que jouent ces événements dans la dynamique nationale.

- Pour adresser le secteur du jeu vidéo, nous souhaitons réorienter nos efforts de communication en nous associant à un événement national porté par une organisation de premier plan, KissKiss BankBank, plateforme de financement participatif particulièrement investie dans le jeu vidéo indépendant qui forme l'adn du Pôle Image. Nous prévoyons d'organiser à Angoulême mi-avril la phase finale de cette compétition nationale dénommée la Game Cup, en y adossant d'une part une journée professionnelle de colloque dédiée aux enjeux stratégiques de la filière, de l'autre le Festival du Jeu d'Angoulême que nous avons aidé à créer depuis 2 ans. Le Cnam-Enjmin s'associera à ce nouveau dispositif.

- Etant donné le succès de la deuxième édition d'Immersivity que nous avons lancé en 2018, et la forte attente de la filière de la réalité virtuelle, nous renouvellerons l'évènement. Conçu à l'origine en partenariat avec le think-tank de référence Uni-XR, devenu depuis AF/XR, qui rassemble les entrepreneurs majeurs du secteur, le CNC (Centre national du cinéma), l'Institut Français et depuis 2019 Pxn, association de producteurs numériques, l'évènement vise à positionner Magelis à la pointe en matière de production et de créations de narrations immersives auprès des professionnels nationaux de la filière. Nous développerons encore en 2020 la dimension internationale de l'évènement en invitant plus de locuteurs étrangers. Nous l'adossons de nouveau au festival Courant3D auquel nous continuerons d'apporter notre soutien financier pour proposer au public Charentais de nombreuses créations en réalité virtuelle.

- Pour développer notre relationnel avec les acteurs des Vfx (effets spéciaux) en France, nous initierons un nouvel événement autour de cette thématique qui prendra la forme d'un colloque d'une journée. Sur le plan local, nous poursuivrons les opérations visant à faire connaître au public les créations de l'écosystème Magelis et à favoriser les rencontres entre les professionnels.

- Les avant-premières, notamment des productions d'animations réalisées à Angoulême « Journées des Héros », seront organisées à raison d'une projection par mois selon les sorties de films et de séries, à destination des enfants des centres sociaux et de loisirs de la Charente. Elles sont l'occasion de retombées presse locales très valorisantes. Nous organiserons également pour le public charentais les projections des productions de films et de fictions soutenues par le Département.

- Images en fête a dépassé toutes nos espérances en 2019. Aussi, nous renouvellerons cette soirée qui prend place autour des Chais Magelis, avec la mise à l'honneur des nombreux créateurs du territoire et une projection en plein air sur le parvis. Des dates entre le 21 juin (fête de la musique) et début juillet sont à l'étude.

C. SALONS ET CONFÉRENCES

Nous programmons un dispositif qui permette d'adresser les différentes filières sur lesquelles nous souhaitons développer le relationnel de Magelis et des acteurs de l'écosystème :

1. Bande dessinée

- Festival International de la bande dessinée d'Angoulême du 30 janvier au 2 février : stands de collectifs d'auteurs et d'éditeurs au Pavillon Nouveau Monde place New York, Pavillon jeunes Talents avec les écoles du Campus de l'image au Cnam-Enjmin, Pavillon Jeunesse aux Chais Magelis, participation à un lieu ouvert au public en centre-ville en lien avec

l'Association du FIBD pour y organiser des séances de signatures avec les auteurs, co-organisation d'une journée professionnelle sur le marché des droits où Magelis convierait ses contacts privilégiés de producteurs d'animation...

- Quai des Bulles en octobre à Saint-Malo : stand Magelis hébergeant une dizaine de collectifs et éditeurs de bande dessinée

2. Animation

- 7 au 9 février : Animation First, premier festival d'animation Française à New York organisé par le FIAF/Alliance Française et mettant en avant l'écosystème Charentais à travers des projections et des ateliers
- 3 au 5 Mars : Cartoon Movie à Bordeaux incluant une journée «Cartoon Game & Transmedia» et où se rassemblent plus de 800 professionnels du film d'animation du monde entier, prétexte à une forte promotion de l'écosystème Magelis
- 15 au 20 Juin : Mifa à Annecy (2 stands distincts pour le Pôle et le Campus, une session de recrutement pour les studios qui le souhaitent)
- Septembre : Cartoon Forum à Toulouse, évènement phare dédié aux programmes d'animation pour la télévision

3. Jeu vidéo

- Août : GamesCom Cologne, salon international du jeu vidéo, en relation avec Business France et la région Nouvelle-Aquitaine, en fonction de l'intérêt des entreprises de l'écosystème
- Novembre : Game Connection Paris avec des stands de rendez-vous estampillés Magelis pour les studios de jeu vidéo d'Angoulême en relation, comme en 2019, avec la région Nouvelle-Aquitaine et le Spn, réseau régional des professionnels du numérique

4. Image

- 16 et 17 janvier : Salon des Tournages visité par de nombreux directeurs de production et régisseurs – Paris (1^{ère} participation)
- 28 au 30 janvier : Sitem, salon de l'équipement, de la valorisation et de l'innovation des musées, des lieux de culture et de tourisme, en partenariat avec Eurekatech
- 12 au 23 mai : Festival de Cannes, en lien avec l'ALCA et la région Nouvelle-Aquitaine, avec une présence à étudier sur le pavillon NEXT / VR.
- Novembre : Virtuality Paris, selon la mobilisation des entreprises et en partenariat avec Eurekatech

5. Campus

- 7 au 8 Février : Salon des Métiers, de la Formation et de l'Orientation à Angoulême (stand Magelis pour promouvoir le campus de l'image)
- Décembre : Le Start, salon des formations artistiques à Paris (stand Magelis accueillant les écoles du campus de l'image)

Par ailleurs, d'autres actions, essentiellement de représentation, pourront être menées sur des salons comme le MipTV, le Mipcom, New Images, le festival du court métrage de Clermont-Ferrand, Screen4All Paris, le Festival de la Fiction de la Rochelle, Sunny Side of the Doc, Paris Image Digital Summit, Laval Virtual...

- D'autres outils seront mis à jour ou complétés selon les besoins, notamment en matière d'édition : exposition Signatures d'Angoulême, plaquette pour la filière bande dessinée intégrant la labellisation d'Angoulême par l'Unesco comme ville créative, plaquette sur les tournages...]
- Nous développerons une application mobile dite de « cinétourisme » afin de proposer un parcours sur le territoire lié aux tournages de films qui s'y sont déroulés. Nous disposons de premiers éléments autour du film de Wes Anderson « The French dispatch » pour initier ce développement. L'Office de tourisme, le GrandAngoulême ainsi que la ville d'Angoulême seront associés étroitement à ce projet.
- Le budget consacré à l'achat d'espace nous permet d'être régulièrement présent sur les supports professionnels comme Le film Français, Ecran Total ou la nouvelle Revue du film d'animation.

IV- URBANISME / BATIMENTS

Le SMPI Magelis dispose d'un parc immobilier permettant l'installation et le développement d'entreprises et d'autres acteurs du Pôle Image. Afin de proposer des locaux adaptés aux besoins de ces utilisateurs, des interventions d'entretien, de maintenance, de vérifications réglementaires, ainsi que des opérations d'aménagement sont réalisées en permanence sur l'ensemble du patrimoine existant.

A. 49/51 boulevard Besson Bey

L'opération sera poursuivie sur ce site pour permettre l'installation de l'Ecole 42 dans un ensemble immobilier réhabilité, au sein de locaux performants intégrés dans un espace dynamique et attractif.

La 2^{ème} phase de travaux permettra la réhabilitation d'un immeuble classé patrimoine remarquable, composé de deux ailes autour d'une cour intérieure dans laquelle une extension vitrée permettra d'entrer dans le bâtiment.

L'aile Sud accueillera de vastes espaces de formation sur 4 niveaux, ainsi qu'un amphithéâtre.

Dans l'aile Nord, un espace de restauration et de détente sera aménagé pour les étudiants, ainsi qu'un niveau dédié à l'équipe administrative de l'Ecole.

B. Studios Paradis

La procédure de choix d'un concessionnaire se poursuivra pour permettre la création d'un lieu de vie et d'animation autour des loisirs numériques dans les Studios Paradis.

Après attribution de la concession, la réalisation des travaux nécessaires au projet d'exploitation retenu sera engagée pour permettre sa mise en œuvre.

C. Ilot 111 à 117 rue de Bordeaux et Centre de documentation

Trois opérations portées par le SMPI Magelis sont engagées au sein du campus de l'image sur l'ilot 111-117 rue de Bordeaux et à proximité du site de l'Ecole européenne Supérieure de l'Image. Elles sont menées en lien avec la Ville d'Angoulême, qui va réhabiliter les locaux actuellement occupés par l'EESI.

Ainsi, dans le cadre d'un groupement de commandes, la Ville d'Angoulême et le Syndicat Mixte du Pôle Image ont attribué un marché de programmation à la société Hemis AMO pour lancer conjointement le programme d'opérations suivant :

- La réhabilitation des locaux existants de l'EESI (sous maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Angoulême),

- La construction d'un bâtiment supplémentaire pour l'EESI sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux de 1200 m² (sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- La construction de locaux pour le SMPI Magelis aux 111-117 rue de Bordeaux de 2500 m² (sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis),
- L'aménagement d'un centre de documentation commun à l'ensemble des écoles de l'Image à proximité immédiate de l'EESI de 300 m² (sous maîtrise d'ouvrage du SMPI Magelis).

Ces opérations s'inscrivent dans le quartier du campus de l'image, associant complémentarité d'usages et continuités urbaines du secteur situé en bas de plateau, reliant le carrefour Barrouilhet au quartier de la gare, en passant par l'Houmeau et les berges de la Charente.

Sur la base de l'étude de faisabilité réalisée en 2017, il s'agira de mener l'étude de programmation permettant d'identifier toutes les exigences, les atouts et les besoins notamment sur les aspects fonctionnels, techniques, urbanistiques et paysagers.

Les études préalables (diagnostic archéologique, études géotechniques...) seront engagées parallèlement. Après validation des études de programmation, les consultations de maîtrises d'œuvre pourront être engagées pour chacune des opérations.

La possibilité de construire ultérieurement d'autres locaux sur la parcelle 111-117 rue de Bordeaux sera prise en compte.

D. Théâtre de l'Eperon

En lien avec l'acquisition du théâtre de l'Eperon et sa mise à disposition auprès de CGR pour y aménager une salle ICE pouvant recevoir environ 170 personnes, des travaux de démolition, désamiantage, de clos et couvert seront réalisés par le SMPI Magelis. Ces derniers seront coordonnés avec l'opération du CGR, qui investira 1 million d'euros environ.

E. L'aménagement et l'entretien du patrimoine existant

Afin de maintenir l'ensemble du parc immobilier (terrains et bâtiments) en bon état de fonctionnement, le pôle Image poursuivra la réalisation des prestations d'entretien, de maintenance et de mise en conformité.

Les travaux, contrôles et vérifications périodiques nécessaires seront engagés par l'intermédiaire de marchés pluriannuels adaptés à chaque type de travaux ou prestations.

De plus, Magelis garde la possibilité de réaliser en maîtrise d'œuvre interne des travaux d'aménagement pour mettre à disposition des utilisateurs des locaux en adéquation avec leurs besoins.

F. Urbanisme

Magelis poursuivra sa contribution au groupe de travail commun avec la Ville d'Angoulême et le GrandAngoulême dans le cadre du projet global d'aménagement du quartier de la gare, de l'Houmeau et des bords de Charente.

G. Acquisitions foncières

Pour conserver une réserve foncière suffisante pour les prochaines années, le SMPI Magelis restera attentif aux opportunités foncières du quartier pour de se positionner sur d'éventuels achats.

V - LES CONSEQUENCES FINANCIERES

A. Le fonctionnement

Sur l'exercice 2019, comme cela avait été le cas pour 2018, l'ensemble des charges a été contenu de sorte que le résultat d'exécution de l'année 2019 soit positif. Il devrait s'établir à environ 700 K€. Ce résultat s'explique également par des produits exceptionnels : écritures d'ordre [d'un montant de 337 K€] permettant l'amortissement de participations statutaires adossées à des immobilisations. Ce montant pourra faire l'objet d'une affectation en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Les engagements en termes de maîtrise budgétaire demeurent affirmés pour 2020. L'ensemble des postes de dépenses sera contraint le plus possible.

Les charges de personnel sont en légère augmentation dans la mesure où des postes non pourvus en 2019 le seront sur 2020.

Le dispositif d'accompagnement est maintenu. Il permet d'assurer le financement des écoles de l'image, le soutien aux associations et collectifs. Il comprend également les partenariats engagés (Fibd, Cartoon Movie, etc), et, depuis fin 2019, un partenariat pour l'organisation de la Game Cup.

La cession de biens immobiliers à la Sas Immobilière sera effective dès 2020 (procédure en cours) et a des conséquences sur la section de fonctionnement. En dépenses, tout d'abord, puisque certaines charges seront de fait réduites qu'il s'agisse des taxes foncières ou des charges de fonctionnement des bâtiments (fluides, divers contrôles et entretien). En recettes ensuite, le patrimoine immobilier productif de revenus est diminué de cinq immeubles, soit une recette annuelle de 240 K€.

L'excédent antérieur reporté combiné à une poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement courant permettra de construire le budget 2020 avec une diminution des participations. Elles pourront être réduites de 200 K€ et ainsi proposées à hauteur d'un montant global de 3 000 K€.

B. L'investissement

La section d'investissement 2019 a été construite sur la base d'un excédent reporté en hausse, soit 2 376 K€ [1 450 K€ sur 2018]. Le niveau de consommation des crédits sur l'exercice est faible, les opérations votées en AP/CP n'étant pas, sur cet exercice, entrées en phase opérationnelle. Le niveau de consommation sur l'ensemble de la section atteint 43%.

Parallèlement, l'ensemble des recettes inscrites a été titré et avec la cession d'immeubles à la Sas Immobilière, l'exercice devrait être clôturé avec un excédent de 4 800 K€.

Au vu de l'excédent reporté, de l'affectation proposée en réserve au compte 1068, l'équilibre de la section pourrait être assuré par une inscription en participations statutaires d'un montant de 3 000 K€, soit à en diminution de 500 K€ par rapport à 2019.

Le budget proposé permettra de reconstituer un excédent de nature à assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement envisagé pour les quatre années à venir sans variation trop importante des participations.

Sur 2020, le plan pluriannuel comprend la poursuite des opérations engagées : Studios Paradis, Eperon, aménagement de locaux au 49-51 boulevard Besson Bey, construction sur l'ilot 111/117 rue de bordeaux [opération Eesi et immobilier d'entreprises], centre de documentation, et travaux sur le patrimoine immobilier.

En ce qui concerne, enfin, l'annuité des emprunts, il est à noter que l'inscription à prévoir pour le remboursement de la dette en capital est sur 2020 en recul, soit 700 K€ (- 21%).

.....

Monsieur le Président expose le Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 et ouvre le débat correspondant [consigné dans le procès – verbal de séance].

A l'issue, et après en avoir débattu, les membres du Comité Syndical – à l'unanimité [13 présents – 13 votants – 13 voix « pour »] – prennent acte des orientations budgétaires pour 2020, des informations figurant dans le rapport afférent et de la tenue des débats.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 18 déc. 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 18 déc. 2019
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 18 décembre 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

